



Comptabilisation Emprunt entre maison mère et filiale

Par **Liezy**, le **10/10/2021** à **00:39**

Bonjour

J'ai besoin d'aide,

une entreprise au Portugal détient une succursale en France.

lors du Bilan Les comptes de correspondants pas.

La Maison mère a fait un emprunt à la succursale, avec des intérêts à rembourser.

En comptabilité française ils amortissent l'emprunt en incluant les intérêts, donc en fin d'année lorsque le prêt a été soldé ils ont remboursé plus que ce qu'ils ont emprunté ...

En comptabilité portugaise les intérêts sont sortis sur un compte à part permettant un équilibre des comptes et de ne pas avoir trop de bénéfice lors de l'intégration des résultats de la succursale.

Ma question est la suivante, la comptabilisation en France est-elle juste ou peut-on envisager un réajustement pour que ça corresponde des deux côtés.

S'agissant de maison mère et succursale et dans deux pays d'Europe je préfère avoir des avis extérieurs.

merci d'avance

Par **Marck.ESP**, le **10/10/2021** à **09:25**

Bonjour

[quote]

lorsque le prêt a été soldé ils ont remboursé plus que ce qu'ils ont emprunté ...[/quote]

Non, le capital remboursé sera le même que celui prêté, mais vous devrez utiliser le compte 76 pour l'enregistrement des intérêts perçus (ce sont des produits financiers).

Par **Liezy**, le **10/10/2021** à **13:03**

Super c'est bien ce que je pensais, mais je préférais confirmation avant de persister sur mes demandes de corrections.

Merci beaucoup ??